



COULLMIÈRES

BULLETIN
MUNICIPAL
JANVIER
2015 N°

18



Alarme
Installation
Maintenance
Electricité
TECHNICS

Alarme Vidéo
 Automatisme
 Assistance Incendie
 Télésurveillance Électricité

Pascal Pardessus
 45130 BACCON
 Tél/Fax : 02 38 80 78 83
 Mobile : 06 18 30 51 63
 pascal.pardessus@orange.fr



ENTREPRISE DE BÂTIMENTS
S.N.C. BAUNÉ & Cie
 au capital de 2286.73 €
 Terrassement
 Neuf - Restauration
 Couverture
 Carrelage - Isolation
 227 rue de Frévent
 45130 COULMIERS
 ☎ 02 38 80 74 29
N° SIRET : 086 380 813 0039 - R.C. Orléans 63 B 81 - R.M. 1100 64 56 - FR 64 086 380 813


GIRARD
 MARBRERIE • POMPES FUNÈBRES
 CHAMBRE FUNÉRAIRE • CONTRATS OBSÈQUES

3, rue du Général de Gaulle • 45130 Meung sur Loire
 tél. 02 38 44 44 16 • fax 02 38 44 29 85


DHENNIN FAYAT
 Réseaux Electricité (HTA, BTA, postes)
 Eclairage Public - AEP - Gaz - Télécom

Siège social : Z.I - BP 10004 - 28140 ORGERES-EN-BEAUCE
 Tél. 02 37 99 74 74 - Fax : 02 37 99 74 86

Ets secondaire : 12 Av. Gustave Eiffel 28630 GELLAINVILLE
 Tél : 02 37 24 91 36 - Fax : 02 37 24 91 47

Ets JEAN CHESNEAU
 45130 EPIEDS EN BEAUCE



 JOHN DEERE
 Matériels Agricoles
 Motoculture de Plaisance
 Tel : 02.38.74.28.38 - Fax : 02.38.74.28.07

Ateliers ACHRÉTIEN


 * Fabricant—Installateur Depuis 1968
 * VERANDAS

- ♦ Menuiseries : *alu—PVC—bois
- ♦ Tous volets ♦ Portails ♦ stores
- ♦ Miroiteries ♦ Portes de garages

Z.I. des sablons—45130 Meung sur Loire Tel : 02 38 44 75 75

COUVERTURE-ZINGUERIE
 Rénovation et neuf

SARL Jérôme Guérin
 550 rue de la Vallée
 45130 COULMIERS
Tél. 02 38 74 65 17
 guerin.couverture@orange.fr




02 37 99 35 66
 6 bis rue du Soleil
 Levant - GAUBERT
 28140 GUILLOVILLE
 cedric.poullain@hotmail.fr

Dépannage - Installation - Maintenance
 Chauffage - Chaudière bois, fioul, gaz - Plomberie
 Plancher Chauffant - Sanitaire - Pompe à chaleur
 Ventilation - Aspiration centralisée



Le Mot du Maire

3



Ce bulletin, reconduit par la nouvelle équipe municipale, avec la participation des annonceurs publicitaires permet de retracer nos actions.

Ensemble depuis bientôt un an, le nouveau Conseil travaille avec ardeur et pragmatisme. Plusieurs réalisations ont ainsi vu le jour et actuellement il reste en cours d'exécution : la construction de la salle périscolaire décrite dans les pages ci-après qui accueillera les élèves durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ainsi que lors de la garderie du soir.

Parmi les actions soutenues par la municipalité, il est à noter :

- L'aide aux bénévoles de la bibliothèque qui ont mis en place, avec les enseignantes des deux classes, une ouverture aux élèves chaque semaine ainsi qu'une animation avec le Relais d'Assistantes Maternelles.*
- L'aide au comité des fêtes qui, entre autres animations, a organisé la fête du village avec la participation du Conseil général dans le cadre de l'accompagnement culturel aux communes pour la prestation d'un spectacle « arts vivants » ; soirée appréciée qui attire toujours un grand nombre de spectateurs.*
- Le week-end fin juin des Grandes Fertilités du Pays Loire Beauce élaboré par l'association « Les Fous de Bassan », avec la participation financière du Conseil général, a accueilli un large public participatif et conquis.*

Le contexte budgétaire contraint, entraînant une diminution des dotations de l'Etat aux collectivités, ainsi que les nouvelles charges incombant dorénavant aux communes auront pour conséquence une réduction des dépenses et investissements que nous devons gérer avec réalisme. Cependant, quelques orientations sont à l'étude sous réserve d'approbation. D'ores et déjà sont retenus : des travaux d'enfouissement de réseaux sur le hameau de La Motte entrepris par le Conseil général ; de son côté, la commune procédera à l'installation des candélabres équipés de lampes offrant une meilleure efficacité énergétique et une diminution des consommations.

Je ne peux pas exclure de cet article les faits qui ont marqué les habitants de notre commune : l'occupation au printemps du terrain de foot et ses abords par des caravanes des gens du voyage qui n'a pas permis les activités sportives scolaires et communales pendant cette période. Puis, récemment les vols de plantes et objets sur les sépultures au cimetière, les cambriolages et intrusions d'au moins une quinzaine de maisons durant la nuit, provoquant sur la population un sentiment d'insécurité et de frayeur. Avec l'appui de la Gendarmerie, nous sommes très vigilants et vous recommandons de l'être tout autant quant à la fermeture des accès à votre propriété et surtout de votre habitation.

Enfin, je n'oublie pas l'engagement bénévole de tous les responsables et acteurs des associations qui s'impliquent durablement avec passion et dévouement à l'animation de notre commune. Votre présence aux manifestations programmées et répertoriées dans l'agenda de ce bulletin apporte un encouragement nécessaire, motivant et chaleureux.

A l'aube de la nouvelle année, les membres du Conseil municipal et le personnel communal qui forment une équipe dévouée et solidaire à votre service, s'associent à moi pour vous adresser des vœux de BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015.

*Le Maire,
Elisabeth Manchec*

P.4

Informations
à retenir

P.5

Vie pratique

P. 6 à 10

Informations
communales

P. 11

Commémoration
1914 - 1918

P. 12 à 13

Pêle-mêle 2014

P. 14 à 17

Informations
diverses

P. 17

Etat civil

P. 18 à 19

Rencontre
à Coulmiers

P. 20 à 23

Vie associative

SIÈGE SOCIAL :

Mairie de Coulmiers

PUBLICATION, RÉDACTION :

Mme Le Maire de Coulmiers
et la Commission communication

CONCEPTION ET RÉALISATION : ART FREELY

PHOTOS :

Photothèque de la Mairie
© Fotolia

IMPRIMÉ en France

DÉPÔT LÉGAL :

1^{er} trimestre 2015



Informations à retenir

MAIRIE

1 rue du 9 novembre – 45130 COULMIERS

Tél. 02 38 74 22 08

Fax. 09 70 32 13 09

Courriel : mairie.coulmiers@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiecoulmiers.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et vendredi : de 16h45 à 18h45

Mercredi : 9h00 à 12h00

Le 1^{er} samedi de chaque mois :

9h00 à 12h00

Permanences :

• **Le MAIRE** : Mme Elisabeth MANCHEC
sur rendez-vous au Tél. 02 38 74 22 08

• **1^{er} Adjoint** : M. Christian DESSEMOND
Tél. 06 08 42 32 56
Lundi de 18h00 à 18h45

• **2^e Adjoint** : M. David CAMUS
Tél. 06 20 23 08 75
Vendredi 18h00 à 18h45

• **3^e Adjoint** : M. Jean-Michel JEGOUZO
Tél. 06 72 24 02 58
Mercredi 11h00 à 12h00

• **4^e Adjoint** : M. Thierry de VILLEBONNE
Tél. 06 31 99 69 02

Conseillers municipaux :

Patrice AMARY, Albert ARMAND,
Patrick BAUDRY, Guy BONNEVILLE,
Marcel CHERRIER, Annick CHIGNARD,
Baptiste FAVROT, Sylvie TREFOU,
Hortense WALLET

SÉCURITÉ

Garde-champêtre : M. Laurent GAUTHIER
Tél. 06 87 47 82 83

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

S'adresser au secrétariat de la Mairie pour
les formalités

CCVM Communauté de Communes du Val des Mauves

32 rue du Général de Gaulle - 45130
Meung-sur-Loire - Tél. 02 38 46 94 94

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

**RAM des Champs d'Eau Ré (pour les
communes de Baccon, Le Bardon,
Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves,
Rozières-en-Beauce et Saint-Ay) :**

Mme Edwige Lloret : Tél. 02 38 80 70 76 /
06 25 02 58 99

Courriel : rambaccon@orange.fr

61 rue de la Planche - 45130 Baccon

RAM du Chant des Mauves

(pour la commune de Meung-sur-Loire) :
Mme Svetlana Amblard : Tél. 02 38 46 69 23 /
06 43 30 32 27

Courriel : ram@meung-sur-loire.com

2 rue du Cloître Saint-Liphard

45130 Meung-sur-Loire

Site internet : ramccvm8.webnode.fr

SPANC de la CCVM

Mairie de Meung-sur-loire - Tél. 02 38 70 63 28

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE HUISSEAU / GÉMIGNY

Siège : Mairie de GÉMIGNY

Fontainier : M. PUFFERRA

Tél. 02 38 75 51 09 / 06 10 09 82 47

À disposition pour fournir les formulaires
de demande de branchement, résiliation
d'abonnement, déplacement de compteur,
relevé de compteur avant départ.

MÉDECINS

• **Docteur GARCON** :
3 rue François Gaumet
45130 Épièdes-en-Beauce - Tél. 02 38 74 21 80

• **MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE**
1 rue des Tanneries
45130 Meung-sur-Loire - Tél. 02 38 88 94 00

PHARMACIES

• **Épièdes-en-Beauce** : Pharmacie AUVRAY
Tél. 02 38 74 60 57

• **Huisseau-sur-Mauves** : Pharmacie des
Mauves - Tél. 02 38 80 74 08

INFIRMIÈRE

Mme Stéphanie LE MOIGN
29 rue du Petit Chasseur
45130 Épièdes en Beauce - Tél. 02 38 74 27 43

TAXI et AMBULANCE :

Les Taxis de la Croix
45130 Charsonville - Tél. 06 19 88 20 40

AIDE A LA PERSONNE

• **BEAUCE VAL SERVICES** :
4 rue du Dr Pierre Legris - 45130 Patay
Tél. 02 38 74 62 25

• **FAMILLES RURALES (Fédération)** :
50 rue de Curembourg
45404 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 65 48 77

• **ADMR LOIRE BEAUCE** :
3 place Saint-Privat
45310 Épièdes-en-Beauce
Tél. 02 38 75 77 18 – Fax. 02 38 75 77 18

• **CLIC ENTRAIDE UNION** :
8A rue du Dolmen - 45130 Épièdes-en-Beauce
Mme Sandrine GUERIN - Tél. 02 38 74 62 40

• **UTS (Service social)**
Assistante sociale - 45130 Meung-sur-Loire
Tél. 02 38 46 57 30

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE (S.I.R.I.S.)

Regroupe les communes de :
Baccon – Coulmiers - Huisseau-sur-Mauves
- Rozières-en-Beauce

Présidente : Mme Véronique HAMEAU
Secrétariat : Tél. 02 38 80 77 02

École primaire de Coulmiers
1 rue du 9 Novembre - 45130 Coulmiers
Tél. 02 38 74 28 81

Directrice : Mme Nathanaëlle RUFFIER

COLLÈGE GASTON COUTÉ

6 rue du Retour des Champs – 45130
Meung-sur-Loire – Tél. 02 38 44 32 71
Principale : Mme Nathalie LUCAS

CENTRE CULTUREL MULTIMEDIA

98 rue du 9 Novembre – 45130 Coulmiers
Tél. 02 38 74 65 24

Point Cyber : Permanence le lundi de
18h00/19h00

Bibliothèque municipale : Permanence le
vendredi 17h30/19h00

PERCEPTION TRÉSORERIE DE PATAY

Horaires d'ouverture du lundi au jeudi :
8h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 - fermé le
vendredi - Tél. 02 38 80 81 45

AGENCE POSTALE

• **Coulmiers** : Levée du courrier 9h
(boîte aux lettres devant la Mairie)

• **Épièdes-en-Beauce** : Tél. 02 38 74 92 47
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
10h00/11h30 et 15h00/16h30, levée du
courrier 15h30 ; samedi 9h30/12h00, levée
du courrier 12h00

• **Huisseau-sur-Mauves** : Tél. 02 38 80 70 53
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi,
vendredi de 9h15/11h30 ; mercredi
9h00/12h00 et 15h00/18h30 ; samedi de
9h00/12h00

PISCINES

• **Ouzouer-le-Marché** : rue Lieutenant
Bau - Tél. 02 54 82 41 37

• **Meung-sur-Loire** : chemin des Grèves
Tél. 02 38 44 35 73

PRESBYTERE

Curé du regroupement :
Père Augustyn GURGUL
Tél. 02 38 80 10 68

LIGNE AUTOCARS RVL ULYS

Tél. 02 38 61 90 00
En direction d'Orléans, service tous les
jours (sauf dimanche et fêtes)
Horaires en Mairie et sur le site
www.ulyss-loiret.com

ORDURES MENAGÈRES

SMIRTOM de Beaugency
Tél. 02 38 44 59 35 - Fax. 02 38 46 48 22

Ramassage des bacs gris :
le mardi à partir de 14h00

Ramassage des bacs jaunes :
le jeudi semaines impaires à partir de 7h00
(sortir les bacs la veille et les rentrer après la
collecte)

CONTAINERS TRI SÉLECTIF

(Placés près du bâtiment communal)
rue des Mobiles
Destinés aux journaux, cartons et verres
Horaires d'autorisation de dépôts :
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et
14h30 à 19h30
Le samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés : 10h00 - 12h00

DÉCHETTERIES

• **Épièdes-en-Beauce** : Ouverte les lundi et
samedi 9h00 à 12h15 et 14h00 à 17h00
Tél. 06 81 79 28 57

• **Saint-Ay** : Ouverte les lundi et vendredi
9h00 à 12h00 ; les mardi et mercredi
14h00 à 18h00 (été) et 14h00 à 17h00
(hiver) ; le samedi 9h00 à 12h00 et 14h00 à
18h00 (été) et 14h00 à 17h00 (hiver).

ANIMAUX PERDUS OUTROUVÉS

Refuge S.P.A. - 45170 Chilleurs-aux-Bois
Tél. 02 38 39 86 75



ACTIVITES PROFESSIONNELLES

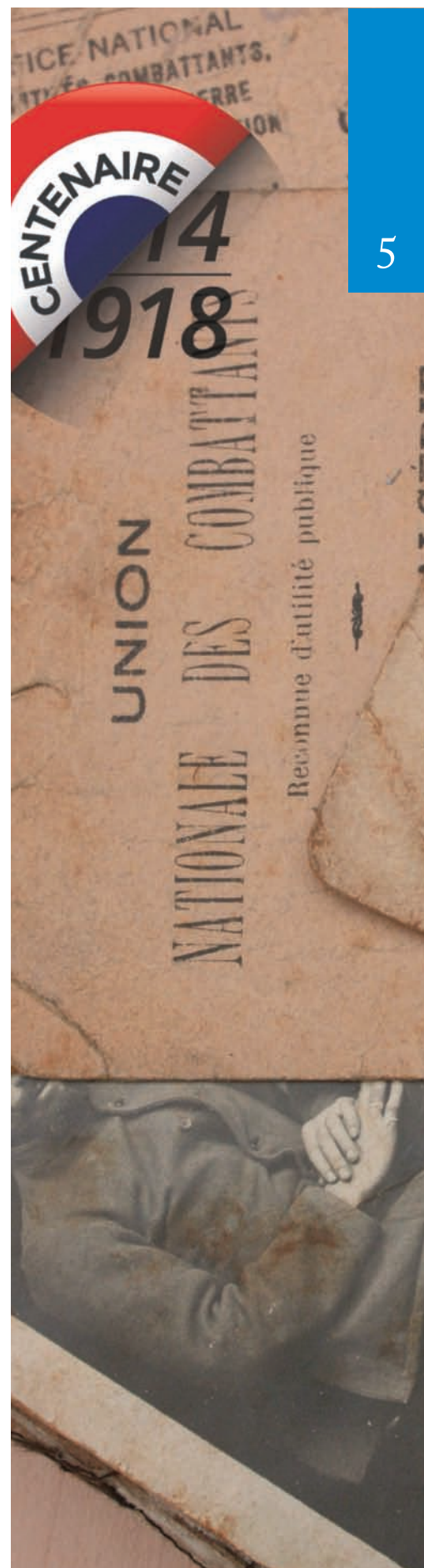
LE PETIT COULMIERS Pizzas à emporter les jeudis, les vendredis et les samedis	M. Franck TOURNOIS	Tél. 02 38 74 13 80
COIFFURE A DOMICILE	Mme Pascale GERVAIS	Tél. 02 38 74 26 81
COUVERTURE	SARL Jérôme GUERIN	Tél. 02 38 74 65 17
DEPÔT DE GAZ	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
ELECTRICITE GENERALE	M. Régis LAIGNEAU	Tél. 02 38 74 14 07
ENTREPRISE DE BATIMENTS	M. Dany BAUNE	Tél. 02 38 80 74 29
MIELLERIE	M. Denis PIOGER	Tél. 02 38 74 27 38
PENSION DES BASSES FONTAINES CHIENS CHATS	Mme Anne-Marie LEBOE	Tél. 02 38 74 29 48
TERRASSEMENT	M. Jérôme DELACOUTE	Tél. 02 38 74 61 52
PLOMBERIE CHAUFFAGE ADECR	M. Julien BINAME	Tél. 06 45 52 75 60

TOURNÉES DES COMMERÇANTS AMBULANTS

BOISSONS M. Philippe BAUNÉ	Mercredi après-midi 12 P. St Privat Epièds-en-Beauce	Tél. 02 38 74 20 05
BOULANGER PATISSIER M. Thierry VILLARD	Les matins : Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche 34 rue du Parc Huisseau-sur-Mauves	Tél. 02 38 80 71 88
POISSONNIER TRAITEUR M. Pascal THIBAULT	Jeudi de 18h00 à 19h30	Tél. 06 81 80 91 87

ASSOCIATIONS & LEUR RESPONSABLE

A.S.C.E. (Section FOOTBALL)	M. Gaël LEPLATRE	Tél. 06 09 44 11 53
CLIC ENTRAIDE UNION	Mme Sandrine GUÉRIN	Tél. 02 38 74 62 40
CLUB « NOS JEUNES ANNEES »	Mme Anne-Marie SAGUEZ	Tél. 02 38 74 25 71
COMITE DES FETES	M. Patrick BAUDRY	Tél. 02 38 74 26 56
COULMIERS THEATRE	Mme Françoise BOISSAY-DUCHÉ	Tél. 02 38 74 22 33
FAMILLES RURALES (Coulmiers-Rozières)	Mme Virginie THAUVIN	Tél. 02 38 74 68 08
F.N.A.C.A. Président local	M. Hubert HUET	Tél. 02 38 74 22 39
Président cantonal	M. Roger DOUSSET	Tél. 02 38 80 72 88
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme Sylvie DAMBRE	Tél. 02 38 74 26 51
LA MARCHE COLMERIENNE	M. Guy BONNEVILLE	Tél. 02 38 74 25 28
SYNDICAT DES CHASSEURS REUNIS	M. Jacky CAMUS	Tél. 02 38 74 22 27
TENNIS CLUB LOISIRS COULMIERS	M. Stéphane LEMAÎTRE	Tél. 02 38 74 69 01





Le Conseil Municipal

6



De gauche à droite

1^{ère} rangée :

Christian DESSEMOND,
Elisabeth MANCHEC (Le Maire),
Marcel CHERRIER

2^{ème} rangée :

Hortense WALLET, Sylvie TREFOU,
Annick CHIGNARD, Guy BONNEVILLE,
Thierry de VILLEBONNE, Baptiste FAVROT

3^{ème} rangée :

Albert ARMAND, Patrice AMARY,
Patrick BAUDRY, David CAMUS,
Jean-Michel JEGOUZO

Communauté de Communes du Val des Mauves



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Bureau :

Présidente :

Pauline MARTIN - Maire de Meung-sur-Loire

1^{er} Vice-président :

Jean Pierre DURAND - Maire de Chaingy

2^e Vice-président :

Anita BENIER - Maire de Baccon

Les Membres :

Martine MAHIEUX - Maire du Bardon

Elisabeth MANCHEC - Maire de Coulmiers

Jean-Pierre BOTHEREAU - Maire de Huisseau-sur-Mauves

Frédéric CUILLERIER - Maire Saint-Ay

Michel POMMIER - Maire de Rozières-en-Beauce

Les commissions présidées par :

Economie : P. MARTIN - Meung-sur-Loire

Finances (CLECT) : S. LEBRUN - Saint-Ay

Petite enfance : A. BENIER - Baccon

Urbanisme : JP. DURAND - Chaingy

■ MARS

La CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) s'est réunie le 19 mars afin d'adopter les modalités de transfert de charges liées à la construction du futur gymnase de Saint-Ay et à la salle polyvalente de Meung-sur-Loire.

■ AVRIL

L'installation du Conseil Communautaire suite aux élections municipales a eu lieu le 11 avril 2014 : 2 conseillers pour Baccon, 3 conseillers pour le Bardon, 4 conseillers pour Chaingy, 2 conseillers pour Coulmiers : Elisabeth MANCHEC et Christian DESSEMOND, 3 conseillers pour Huisseau-sur-Mauves, 7 conseillers pour Meung-sur-Loire, 2 conseillers pour Rozières en Beauce et 4 conseillers pour Saint-Ay.

■ JUILLET

En juillet le Conseil Communautaire a adopté son règlement intérieur de fonctionnement, et fixé les attributions de compensation aux communes. Le Conseil Communautaire a délibéré en faveur de l'adhésion de la CCVM à la Centrale d'achat Approlys et adopté une motion de soutien à l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

La CCVM est en réflexion sur les modalités d'instruction des dossiers d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015 et sur un éventuel regroupement de Communautés de Communes.

■ SEPTEMBRE

Les 16 et 17 septembre, la CCVM a organisé une formation groupée pour l'obtention du Certiphyto par le biais du CNFPT à laquelle a participé Laurent GAUTHIER qui a obtenu un certificat d'applicateur opérationnel. Le recours contentieux concernant le redécoupage cantonal déposé devant le Conseil d'Etat a été enregistré le 1^{er} Août, et examiné en séance du 25 septembre. La requête a été rejetée.

■ NOVEMBRE

Le Bureau du Conseil Communautaire a pris connaissance de l'avant-projet du Schéma de Mutualisation de la Communauté de Communes du Val des Mauves, qui sera présenté prochainement. Il a été voté le principe de la mise en place d'une taxe de séjour sur le territoire communautaire. Le bilan d'activités des RAM a été restitué lors de la séance du 13 novembre.

Depuis sa création en janvier 2012, la Communauté de communes du Val des Mauves qui regroupe 8 communes (Baccon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay) accroît au fur et à mesure le nombre et le champ de ses compétences.



Bibliothèque municipale de Coulmiers

Un an déjà que le point lecture est devenu « Bibliothèque municipale ». Un an de partenariat avec la Médiathèque du Loiret qui permet le renouvellement des ouvrages et offre un certain nombre de services... informations, stages... Au cours de cette année le « fonds propre » (ouvrages appartenant désormais à la Bibliothèque de Coulmiers) s'est aussi enrichi, grâce à des dons ... ce qui entraîne une charge non négligeable de travail pour les bénévoles... (tri, inscription au catalogue, couverture...).

Donc...

* Les livres, romans, BD, documentaires, pour enfants, jeunes et adultes... sont toujours là !

* Les bénévoles... aussi !... des bénévoles qui apprécieraient une fréquentation plus importante d'un lieu qui offre :

■ + de distraction... quel plaisir que la lecture d'un bon roman, à la fraîche les soirs d'été ou au coin du feu par les longues soirées d'hiver !

■ + d'enrichissement... les ouvrages documentaires en toute matière : histoire, travaux créatifs, voyage, art... sont là pour ça !

Rappelons que le prêt est gratuit (dépôt d'un chèque de caution) et que l'on peut aussi consulter sur place, visiter, discuter avec la bénévole de permanence.



A noter que des projets qui se concrétisent, font naître un peu d'espoir quant au devenir de notre bibliothèque :

* Intervention auprès des assistantes maternelles, à l'occasion des réunions du RAM.

* Ouverture de la Bibliothèque aux enfants fréquentant l'école de Coulmiers, dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires.

Et si les enfants permettaient de « sauver » ce lieu... en décidant les adultes à le fréquenter plus souvent ? C'est le pari de la municipalité et des bénévoles !

Diplôme des maisons fleuries et Concours du plus beau potager

La Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret suite à sa visite de reconnaissance, a décerné au titre de l'année 2013 le diplôme des maisons fleuries à :

■ M et Mme Yvon Tréfou

■ La Commune de Coulmiers

Ce concours très populaire dans le Loiret est l'occasion de mettre en valeur votre village en partageant vos talents de jardiniers.

Concours du plus beau potager

Pour 2015, la municipalité a souhaité élargir cette thématique en organisant un concours du plus beau potager. Des critères de variété, d'originalité et d'esthétique pourront être retenus. Les inscriptions se feront en Mairie à partir du mois de mai et l'évaluation par un jury communal aura lieu courant juillet. Alors à vos binettes et bonnes chances à tous.



Repas des Aînés

La Municipalité avait organisé le samedi 1^{er} mars son repas annuel dédié aux Aînés auxquels s'étaient associées d'autres personnes souhaitant passer un agréable moment.

Les Membres de la commission en charge de l'organisation se sont joints aux Doyens de l'assemblée pour leur adresser leurs sincères félicitations.





La construction d'un accueil périscolaire

8

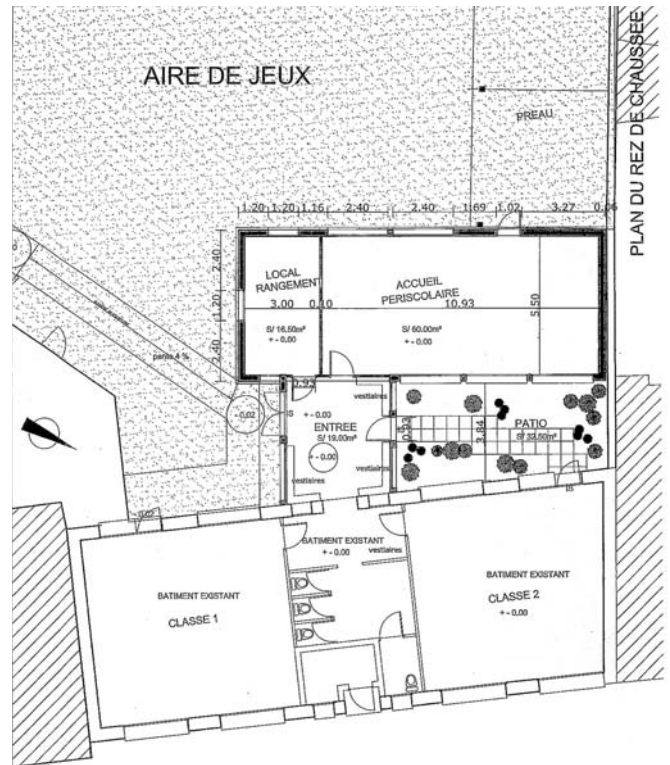


Ce projet de construction a été concrétisé pour répondre aux besoins des nouvelles activités des rythmes scolaires des deux classes élémentaires et de la garderie périscolaire mise en place après le regroupement intercommunal d'intérêt scolaire des communes de Baccon, Coulmiers, Huisseau et Rozières.

L'établissement scolaire existant comprend : l'école, 2 classes, des sanitaires, un dégagement, un vestiaire et une chaufferie. Le nouveau projet selon schéma ci-après consiste en la création d'un accueil périscolaire spécifique, un local de rangement pour l'école et un agrandissement de la zone vestiaire actuellement insuffisante.

L'arrêté de permis de construire a été délivré en avril 2014 après avis favorable de la commission d'accessibilité et de la commission de sécurité. Le bâtiment jouxtant l'école est construit en rez-de-chaussée pour une surface de plancher créée de 97m² ; l'accès extérieur au nouveau bâtiment depuis l'entrée de l'école se fait au moyen d'une rampe dénivelée qui permet l'accès intérieur par le hall vestiaires qui distribue l'ensemble des locaux.

L'extension reliée à l'école, par l'entrée, est implantée parallèlement à l'existant, en vis-à-vis de la classe n° 2. Un patio est aménagé entre les deux bâtiments. L'issue de secours de la classe 2 est maintenue à travers le patio, celle de la salle d'activités est prévue vers le préau. La construction est réalisée pour le gros-œuvre avec fondations longrines, poutres et plancher bas en béton armé avec muret de sous-bassement et appuis en béton moulé. Les murs sont construits en ossature bois, avec isolation renforcée pour répondre aux critères



écologiques, thermiques et contraintes de temps de réalisation et d'accessibilité du chantier en site occupé. Le revêtement des façades est réalisé, en panneau composite de couleur gris et vert. La charpente bois est de type traditionnel et la couverture en ardoise pour correspondre à l'existant. Les menuiseries en aluminium laqué à rupture de pont thermique et vitrage isolant de couleur gris foncé.

La zone des travaux est bien délimitée et protégée pour assurer la sécurité du public aux alentours. Les travaux « lourds » ont été principalement exécutés durant les périodes d'absence du public et congés scolaires ; leur achèvement prévoit une mise en service à la rentrée des vacances d'hiver 2015.

La voirie : L'affaire de tous

L'entretien des voies communales est un poste important pour une commune, tant sur le plan financier que sur le plan sécurité.

Chaque année un entretien des 14 km de nos voies communales est réalisé par plusieurs entreprises spécialisées, à savoir bouchages des « nids de poule », renforcement et réfection partielle des bandes de roulement, renforcement ou « dérasage » et broyage des accotements, balayage des caniveaux, curage des gargouilles dans le bourg et dans les lotissements.

Il est important que chacun soit conscient de ce coût, et que par ses faits et habitudes il contribue à conserver nos routes et chemins d'exploitation en bon état.

Nous comprenons bien que pour nos agriculteurs il est parfois difficile de sortir des champs sans salir la route, mais parfois un peu d'attention éviterait de trouver des tas de terres sur nos goudrons.

L'utilisation des chemins d'exploitation se fait aussi parfois en conditions difficiles, mais lorsque ceux-ci sont détériorés, il serait agréable qu'ils soient remis en bon état par les utilisateurs, nos amis marcheurs ne pourront que s'en réjouir.

Quant à la zone urbaine, il est nécessaire de rappeler que les gargouilles prévues pour collecter les eaux pluviales, ne doivent pas servir à évacuer certains déchets des travaux d'aménagements et restaurations : laitage des ciments, peintures, plâtres, huiles de vidanges (pour ne citer que ceux-ci)... La présence de ces corps étrangers engendre un surcoût des prestations. La taille des haies et le ramassage des feuilles mortes dans sa propriété permet de garder les voiries propres plus longtemps.

Un peu d'attention éviterait de la part de tous et de chacun ne peut pas nuire.



Les Grandes Fertilités

Les 28 et 29 juin, les Fous de Bassan, et les nombreux artistes professionnels et amateurs impliqués dans le projet des Lettres du Pays nous ont proposé une grande fête. Malgré une météo peu engageante, le week-end de la Grande Fertilité de Coulmiers fut une réussite notamment grâce aux nombreuses expositions, à la troupe de théâtre de Coulmiers et ses ados, au parcours-paysage et les « cabanes d'observation », agriculteurs guides, aux comédiens, chanteurs et danseuses. Merci à Gilles Gargaud avec sa guitare et sa roulotte ainsi qu'à Pierre Bonte pour leur venue à Coulmiers.

Les spectacles ont ravi les nombreux visiteurs que ce soit Allo Quoi LG 33.20, les concerts de l'Harmonie de Beaugency, la Manif anti-pacte et Vin d'honneur qui ont bénéficié d'un fonds d'accompagnement culturel par le Conseil général.

Cette fête a marqué la fin du grand projet culturel participatif, commencé il y a 2 ans, pour ceux qui vivent dans le pays Loire Beauce.



Journée UFOLEP du 24 avril 2014

La présence d'uxellois et de bacconnais parmi les 24 participants de la 12^{ème} journée UFOLEP témoignait de notre pleine entrée en septembre 2013 dans le nouveau syndicat scolaire. Même si nous pouvons effectuer des activités sportives dans la salle polyvalente, la météo est une donnée importante pour profiter essentiellement des extérieurs. Avec un soleil ennuagé, ou des nuages ensoleillés, la journée fut finalement clémente, même si pendant le goûter offert par la mairie, la pluie s'invita comme participante de dernière minute.

Comme activités, les éducateurs sportifs ont proposé cette année un biathlon à base de roller et de tir laser. Les jeunes se sont initiés sur le terrain de football au flag, « une variante de football américain ». Ils ont pu également participer à un atelier de sarbacane en fin de matinée.

Après le traditionnel pique-nique tiré du sac, tout le monde a joué au base-ball durant une bonne partie de l'après-midi. Contrairement à l'an passé, le Tchoukball a pu être pratiqué pleinement cette année. Les participants ont bien intégré les règles de ce genre de handball dont les buts sont des trampolines inclinés à 45°.

L'UFOLEP qui a, à cœur, d'être présente en zone rurale, stoppera sa « caravane sportive » dans notre commune le mardi 5 mai 2015 avec, qui sait, de nouvelles activités.





Association des parents d'élèves Val des Mômes

L'association des parents d'élèves (APE) est ouverte à tous les parents – maternelle et primaire – de notre regroupement.

Depuis 2013, quatre villages forment le regroupement : Baccon, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Rozières-en-Beauce.

Les maternelles sont à Huisseau et, cette année les CP et des CE1 sont à Huisseau ; des CE1, CE2 et CM1 sont à Coulmiers ; des CM1 et les CM2 à Baccon. Une classe de primaire à Huisseau a fermé à la rentrée 2014, cependant les effectifs restent corrects : maximum 26 élèves par classe.

Les parents ont à gérer au mieux chaque année et réadaptent leurs organisations familiales aussi selon le lieu d'inscription à l'école de leurs enfants. Les ramassages scolaires fonctionnent bien, avec une accompagnatrice du SIRIS dans chaque car. Cependant, l'APE regrette l'augmentation conséquente du prix des transports, décidée par le Conseil général (132 € pour un enfant de primaire ou maternelle).

Cette année, les enfants ont vécu le changement de rythme scolaire : passage à la semaine de 4 jours 1/2, avec 2 heures d'école le mercredi matin et activités prises en charge par le personnel du SIRIS le midi ou en fin d'après-midi, à raison d'une demi-heure par jour.

Cette toute nouvelle organisation n'a pas encore fait l'objet de bilans tant du côté des enfants, des parents, des enseignantes que du SIRIS.

Le rôle de l'APE est aussi de représenter les parents lors des conseils d'école, de veiller au bon déroulement de la vie scolaire des enfants au sein de l'école (classe, cour de récréation...) et à l'extérieur (sécurité, transport, cantine...). Nous pouvons être le lien entre les parents et les enseignants ou l'Inspection Académique ; nous tentons aussi d'améliorer les conditions de scolarisation avec les communes et le SIRIS et nous réfléchissons aux actions à mener.

L'année passée, l'APE a organisé plusieurs manifestations :

- Galette,
- Vente de mugs personnalisés avec les dessins des enfants,
- Expo-vente de livres dans les trois écoles,
- Kermesse.

Ce qui nous a permis de reverser 300 € par classe soit un total de 3 000 €.

Venez nous rejoindre, toutes les idées sont les bienvenues !

Contact :
 Maylis Grassin,
 Présidente :
 Tél. 02 38 80 50 14
 Marie-Laure
 Chesneaux,
 Vice-présidente :
 Tél. 02 38 80 19 64



Regroupement Scolaire SIRIS Baccon, Coulmiers, Huisseau, Rozières

Du fait des élections municipales, le SIRIS (Syndicat Intercommunal du Regroupement d'Intérêt Scolaire) a vu la composition de son bureau modifié.

Après de longues années à son chevet comme Présidente, Madame Claudie Vignelles a quitté le syndicat à la fin de son mandat.

Nous la remercions pour son dévouement, sa patience et son écoute durant ses années de présidence et son attention auprès des élèves. Chacune des quatre communes est représentée au SIRIS par trois membres de chaque Conseil Municipal :

- Présidente :** Véronique HAMEAU (Huisseau)
Vice-présidents : Frédéric DEROUCK (Baccon)
 Thierry de VILLEBONNE (Coulmiers)
- Membres :**
 Baccon : Céline Camozzi et Céline Faucher Lucas
 Coulmiers : Patrice Amary et Baptiste Favrot
 Huisseau : Benoît Guibert et Amélie Tottereau-Rétif
 Rozières : Christiane Auger, Béatrice Perdereau et Danièle Cassegrain



Lors de cette rentrée 2013-2014 le pont de « la réforme des rythmes scolaires » a pris place au-dessus des flots médiatiques. Nous l'avons franchi avec peu de visibilité mais notre petit train scolaire semble avoir trouvé son rythme. La semaine compte une demi-journée supplémentaire le mercredi matin de 9h30 à 11h30. Pour les élèves en cours élémentaire, les horaires d'entrée et de sortie des quatre autres journées n'ont pas changé. C'est durant la pause méridienne, à 12h, que l'Education Nationale passe le relais aux agents du SIRIS pour animer les Temps d'Aménagement Péricolaire : les TAP. Dans notre cas les élèves effectuent ¾ d'heure d'activités TAP par jour sauf le mercredi.

A Coulmiers la cantine fonctionne avec deux services. Une classe se dirige vers la cantine à 12h alors que les élèves du deuxième service vont avec Michèle Graves en classe pour effectuer du dessin, des jeux de société ou de l'art créatif. Les élèves peuvent également aller dans la cour de récréation sous la surveillance de Jennifer Bardin.

Vers 12h45 les élèves en TAP se dirigent vers la cantine où les attend Marie Patard. Le premier service va à son tour en TAP. Le soutien proposé par les enseignantes ces dernières années se fait sous une nouvelle forme nommée « Activités Pédagogiques Complémentaires » ou APC. Ces activités proposent un éventail pédagogique plus ouvert que l'ancienne formule. Les APC se font en petits groupes durant une demi-heure. Les enseignantes reprennent les cours à 14h.

" Vendredi 17 octobre, les deux classes sont allées sur un chemin derrière la salle des fêtes pour s'initier au Land Art. Nous avons ramassé des éléments de la nature trouvés sur place et nous les avons assemblés pour créer des oeuvres éphémères." Cela nous a beaucoup plu, c'était très amusant" Classe de CE2-CM1.



Enfants de Coulmiers morts pour la France en 1915

- Germain POULIN né au Bout au Mauger (Coulmiers) le 20 janvier 1892, maçon, caporal au 89^{ème} régiment d'infanterie. Blessé par balle à l'épaule le 24 août 1914. Malgré de multiples assauts à la baïonnette le 28 février 1915 pour libérer le village de Vauquois (Meuse) la compagnie de Germain ne put progresser. Gravement blessé au tibia, il décéda le 2 mars 1915. Repose dans notre cimetière.
- René GUERIN né à Coulmiers le 12 février 1888, maçon, classe 1908, soldat au 131^{ème} régiment d'infanterie. Il est tué d'un coup de feu le 14 mars 1915 à 9 heures au carrefour de la Croix de Pierre en forêt d'Argonne (Meuse). Repose sur le Front.
- Henri LIGOUY né à Coulmiers le 10 septembre 1895, charretier, soldat au 169^{ème} régiment d'infanterie. Il est tué avec ses camarades de régiment par un obus tombé dans leur tranchée le 13 mai 1915 au Bois-le-Prêtre au sud de Metz. Repose dans la crypte du Monument.
- Pierre DESPRES né le 27 août 1893 à Verdes, ouvrier agricole, classe 1913, soldat au 4^{ème} régiment de zouaves, 7^{ème} compagnie. Gravement blessé, il meurt à l'hôpital militaire de Chambéry (Savoie) le 16 mai 1915. Repose sur le Front.



M. Germain POULIN, tué à Vauquois

Episode 2 : 1915 le soutien des français

Un avis de la Préfecture informa qu'un convoi de dix réfugiés serait envoyé dans la commune de Coulmiers ; il fallut donc prendre des directives pour en assurer le logement. L'Etat fournissait des subsides en argent deux fois par semaine. La commune loua des chambres à des particuliers et se chargea de la literie (paillasses et couvertures). Il fut également distribué des meubles et des ustensiles de cuisine. Soit par famille : une marmite, une casserole, un broc en fer blanc, une table ; et par personne : une chaise, une assiette en fer battu, un gobelet, une cuillère et une fourchette. Un budget de 290 F fut consacré par la suite, à l'installation d'autres familles de réfugiés. Le 19 septembre 1915, la commune fut sollicitée pour souscrire et venir en aide aux paysans des régions dévastées. Le conseil versa une somme de 100 F au comité qui devait reconstituer son matériel agricole. 30 F furent accordées en 1916 à la même cause. Le 5 décembre 1915, la commune souscrivit à l'Emprunt National de guerre et le Conseil acheta 170 F de rente à 5%, ce qui engloutit un capital de 2 992 F. Le 20 février 1916, une subvention de 30 F fut votée pour l'œuvre du «vestiaire orléanais» qui se chargeait d'envoyer des colis aux prisonniers de guerre issus des familles nécessiteuses du Loiret. Un soldat de la commune était lui-même retenu en Allemagne.



M. Léon CHARTIER, un poilu de Coulmiers

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

TRACTEUR - AGRICULTURE

MACHINES AGRICOLE

TRACTEUR - AGRICULTURE

DEUTZ FAHR

CITROËN

REPARATION TOUTES MARQUES

28, RUE DU PETIT CHASSEUR
45130 EPIEDS-EN-BEAUCE
© 02 38 74 20 08 - Fax : 02 38 74 27 40

Mb TOP LINER - STAR LINER DEUTZ FAHR - HUARD - KUHN - SEQUIP-HOWARD - NODET - YANMAR

Les TAXIS de la Croix S.A.R.L.

TOUTES DISTANCES Aéroports & Gares - 7j/7 & 24h/24

TAXI AGRÉÉ MALADES ASSIS
(dialyses - rayons - chimio - hospitalisations)

VÉHICULES DE 1 À 9 PLACES

Communes de stationnement :
CHARSONVILLE, BACCON, EPIEDS-EN-BEAUCE

Tél. 06 19 88 20 40



Fête des Mères



Jeux du 14 juillet



Arbre de Noël



Les Grandes Fertilités



Club de foot



Aménagement voirie



11 novembre



Bibliothèque



Octobre rose



Les Grandes Fertilités



Repas des aînés



L'accordéoniste



Club de marche



Vide grenier



Débroussaillage carrière



Sortie scolaire



Les TAP



Repas des voisins



Octobre Rose

Tout le mois d'octobre, vous avez vu que la Mairie avait habillé ses fenêtres de ballons et serpentins rose, c'était notre façon de nous associer à l'opération Octobre Rose. Et le jeudi 18 octobre, à la sortie de l'école et un peu plus tard en soirée à l'arrivée du car scolaire, le maire Élisabeth Manchec, plusieurs conseillers municipaux et des membres de la marche colmérienne, dont son président Guy Bonneville, étaient là pour informer sur Octobre rose. Cette action destinée à sensibiliser les femmes sur le rôle primordial du dépistage précoce du cancer du sein et à faire progresser la recherche avait été organisée par Annie Gendron et Annick Chignard.

Après une marche le matin, les participants voulaient par leur présence témoigner de leur engagement à lutter contre ce fléau, et sensibiliser les mamans et aussi quelques papas sur la prévention, donner des explications et distribuer aux enfants, bonbons et ballons.



Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM propose 1 fois par mois à la salle des fêtes de Coulmiers (9h00 à 12h00 environ) : différents **temps d'activités** pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents : pour faire de la peinture, de l'éveil musical, de la pâte à modeler, de la pâtisserie... et bien d'autres !

Mais le RAM c'est aussi la possibilité d'assister à :
2 **spectacles** petite enfance par an,
Plusieurs **conférences** par an liées à la profession d'assistantes maternelles, à l'accueil des jeunes enfants,
Des **sorties**,
Un « **bal des doudous** »,
Des séances de **motricité**...

Et ce sur toutes les communes suivantes : Bacon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire et Saint-Ay !

Et pour vous, parents/futurs parents le RAM peut :
Vous envoyer la liste des assistantes maternelles agréées,
Vous informer sur toute question relative à l'emploi d'une assistante maternelle agréée :

Alors n'hésitez pas, contactez le RAM !

Relais Assistantes Maternelles



Contact :

RAM des Champs d'Eau Ré

(pour les communes de Bacon, Le Bardon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, Rozières-en-Beauce et Saint-Ay)

Edwige Lloret : 02.38.80.70.76 / 06.25.02.58.99

Mail : rambaccon@orange.fr

61 rue de la Planche 45130 BACCON

RAM du Chant des Mauves

(pour la commune de Meung-sur-Loire)

Svetlana Amblard : 02.38.46.69.23 / 06.43.30.32.27

Mail : ram@meung-sur-loire.com

2 rue du cloître Saint Liphard 45130 MEUNG-SUR-LOIRE

Site internet : <http://ramccvm8.webnode.fr/>





Le CLIC Entraide-Union



Le **CLIC** ou **Centre Local d'Information et de Coordination** est un lieu d'accueil, d'information, de conseils et d'orientation.

Ces services sont gratuits et confidentiels.

Vous pouvez solliciter ce service, si vous-même ou un membre de votre famille est dans la situation suivante :

- Personnes âgées de plus de 60 ans
- Personnes handicapées de plus de 20 ans

Vos questions peuvent concerner :

- Le maintien à domicile : les services d'aide à domicile, la téléassistance, le portage de repas, l'aménagement du logement...
- Les structures d'hébergement temporaire ou permanent
- L'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA), l'action sociale de vos caisses de retraite...
- Le dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), pour une première demande ou un renouvellement de prise en charge.

Le CLIC a également pour mission, des actions de prévention, en partenariat avec différentes institutions.

Au programme :

Le café des aidants : Ce moment vous est destiné si vous accompagnez un proche âgé ou en situation de handicap, afin d'échanger sur votre quotidien avec des pairs. Cette séance à thème est animée par un psychologue et un travailleur social du CLIC. Rendez-vous le 3^{ème} lundi de chaque mois à 14h30 au Centre Associatif et Culturel de Chaingy.

L'ASSOCIATION CLIC ENTRAIDE-UNION, située au 8A Rue du Dolmen à Epieds-en-Beauce intervient sur les cantons d'Artenay, Meung-sur-Loire et Patay.

Tél : 02 38 74 62 40 - Courriel : clic.entraideunion@gmail.com
L'équipe du CLIC (Sandrine GUERIN responsable coordinatrice, Céline CHAUVET coordinatrice adjointe, Fabienne BAUDHUIN, secrétaire) est à votre disposition, pour répondre à vos questions ou pour une rencontre dans ses locaux ou à votre domicile.

Gendarmerie Nationale



Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.



Vous pouvez contacter votre référent sureté pour réaliser une consultation de sureté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'information sur vos dates d'absence.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la Brigade de Gendarmerie tout fait suspect.



Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.



Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr



Règles de vie pour adopter une bonne conduite citoyenne



■ Animaux

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité des habitants du voisinage, de jour comme de nuit, qu'ils soient présents ou non.

Les propriétaires de chiens ne doivent pas laisser leurs animaux déposer leurs déjections sur le trottoir, et s'ils ne peuvent l'empêcher, ils sont priés de se munir de tout moyen à leur convenance pour les ramasser.

L'arrêté municipal du 01/12/2009 stipule que tous les animaux errant sur la voie publique seront capturés, conduits à la fourrière aux frais de leur propriétaire qui devra en plus s'acquitter d'une amende municipale de 35 €.

■ Entretien des trottoirs en cas de neige, de verglas et à l'automne

Les propriétaires et locataires sont tenus de nettoyer les feuilles, de désherber et de balayer la neige sur le trottoir au droit de leur propriété en dégagant celui-ci autant que possible et d'y jeter du sel, du sable ou de la sciure de bois en cas de verglas.

■ Élagage des arbres

Les riverains ont l'obligation d'élaguer arbres, arbustes et haies en bordure de la voie publique de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne touchent les câbles électriques et téléphoniques, masquent les panneaux de signalisation et gênent la circulation.

■ Stationnement

Afin de ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons, de ne pas susciter des actes de malveillance, les voitures doivent être stationnées à l'intérieur des propriétés.

Le stationnement ventouse n'est pas autorisé sur les trottoirs.

« Une ligne jaune au bord d'un trottoir signifie que tout arrêt est interdit à cet endroit ».

■ Poubelles

Les bacs peuvent être sortis la veille du ramassage mais ne doivent pas être laissés sur les trottoirs après la collecte.

■ Respecter les lieux publics

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

■ Nuisances sonores

Tout type de bruits (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

■ Bruits de chantier

Sont autorisés entre 7h/20h du lundi au samedi (sauf jours fériés). Exception faite aux interventions d'utilité publique urgentes.

■ Appareils bruyants

Outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie...) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, taille-haies...) sont autorisés du lundi au vendredi de 8h/12h et 14h/19h30 ; le samedi de 9h/12h et 15h/19h ; les dimanches et jours fériés de 10h/12h.

■ Feux de plein air ou de jardin

L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 modifiant celui du 21 juin 2002 interdit le brûlage à l'air libre des déchets de toute nature.

Information concernant les nids de frelons asiatiques

Confirmée par le Président de la section apicole du groupement de défense sanitaire du Loiret.

Le frelon asiatique est un prédateur d'abeilles qu'il capture à proximité des ruches, les attrapant en vol et les disséquant pour en rapporter le thorax dans leur nid afin d'en nourrir les larves. Lorsque les ruches sont affaiblies, le frelon n'hésite pas à rentrer à l'intérieur pour y voler le miel. Son impact peut être important sur les colonies d'abeilles pouvant aller jusqu'à la mort des moins populeuses.

L'année dernière des ruches installées sur la commune de Coulmiers ont subi des attaques de frelons asiatiques qui ont été détruits par dizaines, mais sans pouvoir localiser le nid. C'est seulement après la chute des feuilles, durant l'automne, qu'un nid a été découvert d'environ 60 cm de haut.

À cette période, le nid est pratiquement vide. Les reines fondatrices récemment fécondées ont déserté le nid pour hiberner séparément chacune dans un endroit isolé (sous terre, tas de bois, etc...). Ce sont ces jeunes reines qui construiront chacune un nouveau nid au printemps suivant.

Le nid est déserté pendant l'hiver, il se détériore rapidement et n'est pas réutilisé l'année suivante.

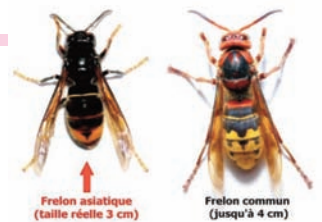
Tous les individus meurent avant l'hiver sauf les jeunes reines.

Ces frelons sont agressifs et dangereux seulement à proximité de leur nid. Ils sont pratiquement inoffensifs lorsqu'ils sont loin du nid.

Le frelon asiatique a été déclaré nuisible de catégorie 2, le 28 décembre 2012 soit huit ans après son arrivée en France. Il n'est pas plus dangereux que le frelon commun européen.

Il est ainsi possible de découvrir un nid de frelons installé dans les arbres ou sur les habitations.

C'est au particulier de faire appel à une entreprise spécialisée de la désinsectisation (cf. liste dans l'annuaire Pages Jaunes). Les pompiers n'interviennent que sur le domaine public s'il y a danger immédiat mais en aucun cas sur le domaine privé.



La population est invitée à signaler l'éventuelle apparition de nid de frelons au secrétariat de la mairie qui fera la déclaration sur le site de l'institut national de la recherche agronomique (INRA).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



En 2014 comme en 2015, l'armée de Terre est un des leaders national de l'emploi des jeunes.

En dépit de l'annonce d'une réduction de 7500 postes en 2015 au sein du ministère de la défense, les armées continuent à recruter pour disposer d'un personnel jeune et apte à remplir les missions opérationnelles.

En offrant 15 000 postes en 2014, les 3 armées se positionnent comme le deuxième employeur des jeunes au niveau national. En 2014, près de 10 000 jeunes ont rejoint l'armée de Terre. En 2015, autant de jeunes pourront s'engager.

Jeune et composée à 72% de contractuels signant un premier contrat de durée variable (1, 3, 5, 8 ou 10 ans), l'armée de Terre ne cesse de recruter pour occuper des postes de tous niveaux : volontaires, militaires du rang, sous-officiers, officiers, réservistes...

En recrutant des jeunes, jusqu'au niveau bac +5, l'armée de Terre offre à chacun, une formation, un emploi, une première expérience professionnelle enrichissante, qualifiante et valorisante avec de fortes opportunités d'évoluer dans la hiérarchie et d'exercer des responsabilités.

Prendre contact auprès de l'Adjudant Chef BRIAIS chef du CIRFA d'ORLÈANS.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS ET +



Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile à partir de leur 16^{ème} année.

La mairie remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver. ATTENTION, pas de délivrance de duplicata.

Cette attestation sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée.

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Le changement d'adresse avant la journée d'appel doit être signalé au bureau du service national, à Orléans.

Pièces à joindre : Livret de famille des parents, carte nationale d'identité, justificatif de domicile.

Etat civil

NAISSANCES

Manon HIGINNEN	le 20 avril 2014
Ines BOUAOUINA	le 23 août 2014
Coraline, Lucienne, Suzanne DELACOUTE	le 14 septembre 2014
Ayana PEPION	le 5 octobre 2014
Stacy, Christel, Sandrine TARGANSKA	le 28 octobre 2014
William, Steeven METRO	le 17 novembre 2014

MARIAGE

Thibaut LEMAITRE et Magali GAUTHERON	le 6 septembre 2014
Foua SIONG et Mee YANG	le 20 septembre 2014

DECES

Madame Simone, Thérèse, Marie, Joséphe JEGOUZO	le 2 février 2014
Monsieur Jean-Marie, Georges, Alphonse TREFOU	le 30 mars 2014





Regards croisés

18

À l'été 44, à Coulmiers comme partout ailleurs en France rurale, c'était la période des moissons, c'était aussi pour les enfants celle des grandes vacances, mais c'était surtout pour tous l'attente interminable d'une libération tant espérée. L'impatience était d'autant plus grande que peu d'informations fiables circulaient.

Heureusement, le curé de Coulmiers, l'abbé Camille Theuriot, écoutait régulièrement Radio-Londres à la BBC, et en tenait informé l'instituteur Émile Gire, Maurice Lemaître, son proche voisin et très probablement aussi Théomède de Villebonne, le Maire.

Gérard Lemaître, du haut de ses 7 ans se souvient « *de bribes de conversation entendues alors, surtout après le débarquement et la percée d'Avranches et de Saint-Lô, fin juillet, par la 3e armée américaine du Général Patton* ».

J - 24 :

En cet été caniculaire, dans la nuit du 23 juillet, au 451 rue d'Orléans, Simone Guérin est sur le point d'accoucher. « *Tout fût donc fait, raconte Christian Guérin, pour calfeutrer portes et fenêtres, et ne laisser filtrer aucune lumière. Mais alors que ma petite sœur Colette allait naître, la maison fut prise pour cible par des tirs de balles provenant de la grand-route, balles qui s'écrasèrent par ricochet sur les murs extérieurs du bâtiment, un rai de lumière ayant été probablement vu par les allemands* ».

J - 5 :

Passant une grande partie de son temps aux abords de la grand-route, Gérard Lemaître, voyait passer de plus en plus de véhicules allemands en direction d'Orléans, et à partir du 10 août, quelques soldats de la Wehrmacht et des ambulances allemandes, ce qui a fait dire à son père « *Cette fois, ils sont cuits* ».

Jour J :

Le 15 août, la chaleur était tout aussi accablante que les jours précédents, et le temps lourd laissait craindre de l'orage en fin de journée. En ce jour férié, certains, comme Michel Tréfou, Alain Poulin et sa mère, se retrouvèrent chez Raymond Camus à la ferme de l'Ardoise pour la percée, repas qui se déroulait après la moisson.

L'après-midi, peu de Colmériens étaient restés chez eux, préférant à la chaleur étouffante de leurs habitations, le maigre souffle d'air qui circulait dans les rues du bourg. Ils attendaient sans savoir quand, ce qu'ils attendaient tant, se produirait. Tout le monde savait ou le croyait... ils ne sont pas loin... ils arrivent... Les nouvelles (vraies ou fausses) allaient bon train.

Gérard Lemaître et quelques autres étaient assis sur des grumes à l'ombre entre le parc du château et la route communale, dissertant sur la future libération, lorsqu'ils entendirent le bruit d'un moteur d'avion qui semblait chercher un terrain pour atterrir. C'était un avion de reconnaissance US identifiable à son étoile sur la carlingue, un Piper Cub. Se précipitant pour voir cet avion se poser dans le champ de Bernard Amary, près du monument, ils furent vite rejoints par ceux qui étaient à la percée. Les enfants qui traînaient dans la rue du Bout au Mauger accoururent également. Maurice Masson qui faisait partie du groupe, se souvient, alors qu'il était enfant de chœur à l'époque, avoir « *séché* » les vèpres, ce qui lui valut une belle engueulade de l'abbé Tréfou.

Cette fois tout le monde était au courant, les américains arriveraient de Saint-Calais, et dès que le Piper eut redécollé, Gérard Lemaître et d'autres, en collant l'oreille sur le macadam brûlant perçurent des

vibrations qui devenaient de plus en plus fortes. Chacun donna alors son avis, difficilement vérifiable. « *Ils sont à Binas ? non à Ouzouer-le-Marché ? plutôt à Charsonville ?* ».

« *Nous assistions aux vèpres lorsque quelqu'un est venu prévenir l'abbé que les américains arrivaient. L'office fût interrompu et nous sommes tous sortis précipitamment de l'église pour nous diriger vers le cimetière* ». (Cécile de Villebonne ; Etienne Tréfou).

Enfin les voilà ! Une Jeep Willys et un Half-track entrèrent dans le bourg de Coulmiers s'arrêtant devant la « *petite classe* » et la grange de Joseph Amary. En descendirent des soldats américains qui distribuèrent aux adultes des cigarettes, et aux enfants du chocolat, des bonbons au goût acidulé, et surtout des chewing-gum (Etienne Tréfou). « *Le premier, ne sachant pas, je l'ai avalé* » se souvient Gérard Lemaître.

Dans la confusion, un allemand en profita pour s'enfuir à travers champs, il fut aussitôt pris en chasse et rapidement rattrapé (Maurice Masson).

Encore traumatisés par les tirs de la nuit de la naissance de Colette, Christian Guérin raconte qu'au bruit des premiers engins sur la grand-route, lui et toute sa famille se précipitèrent à la cave où ils attendirent que le calme revienne.



À l'arrivée des premiers véhicules américains, « *Jean-Noël de Villebonne, mon beau-frère, lui qui avait parcouru la région en vélo pour dresser le plan des défenses allemandes autour d'Orléans et rejoint les Forces françaises de l'intérieur (FFI), se retrouva dans la première voiture de reconnaissance qui se dirigea ensuite sur Orléans afin de fournir des renseignements sur les infrastructures de défense ennemie à éviter ou à détruire* » (Cécile de Villebonne).

Pendant ce temps, l'armada terrestre américaine affluait autour du bourg : chars M4 Sherman, Half-track, auto-mitrailleuse (à six roues), camions GMC, ambulances Dodge à croix rouge, canons automoteurs, jeep avec la grande antenne, enfin les énormes containers à carburant et les tracteurs de porte-chars à 16 roues transportant deux chars.

La joie s'est aussitôt emparée de tout le monde et la reconnaissance envers les libérateurs fût immense. C'était à celui et ou celle qui monterait sur un engin se faire photographier auprès d'un soldat, voire même dans les bras d'un soldat pour les plus jeunes d'entre eux.



sur la libération de Coulmiers



Ensuite, peu avant que l'orage ne tombe, les G1S montèrent dans les champs leurs tentes pour la nuit, les récoltes ayant été rentrées. « *Pour demander de l'eau, comme nous ne nous comprenions pas, la communication se faisait par gestes* » (Cécile de Villebonne).

Un peu plus tôt dans l'après-midi, juste après l'arrivée des premières voitures, Alain Poulin et sa mère partirent pour Rozières en carriole à cheval, chargée d'une cuve à vin vide pour la remplir (À cette époque il y avait des vignes à Rozières). En arrivant, ils croisèrent Jojo (Joseph Jégouzo) qui était à vélo, et 2 prisonniers allemands torse nu qui avaient été capturés à Malmusse. S'en retournant à l'Ormeteau en coupant à travers champs à cause de l'orage, ils furent alors assommés par le bruit de plusieurs explosions provenant de Gémigny. C'était les allemands qui faisaient sauter les V1, caissons d'explosifs et pièces détachées, entreposés à Malmusse. Quelques vitraux de l'église de Coulmiers ont d'ailleurs souffert des déflagrations.

Très inquiets pour ses grands-parents, Alain Poulin et ses parents durent néanmoins attendre le lendemain pour aller les retrouver, et constater que leur maison avait été totalement détruite.

Dans la soirée, un affrontement entre allemands et américains eut lieu sur la grand-route à la hauteur de Bagatelle dont une partie brûla (Michel Tréfou ; Etienne Tréfou). Hubert Huet raconte, lui, que « *Ce jour-là nous allions mon père, mon oncle, des voisins alsaciens et moi à Bagatelle lorsqu'un avion américain mitrailla un side-car et un véhicule à chenilles allemands. La riposte fut immédiate et nous avons été mon père et moi, blessés. Evacués en ambulance vers le poste de la Croix-Rouge américaine près du monument aux morts sur la grand-route, nous y avons été soignés et passé la nuit* ».

Les américains prirent ensuite la route de Patay, et vers 22 h de nouvelles explosions se firent entendre. C'était le train en gare de Patay.

« *Il faisait presque nuit quand j'eus l'idée saugrenue de vouloir faire une explosion en frappant une balle trouvée par hasard avec un marteau. Autant dire que j'ai eu droit à belle gueulade...* » (Gérard Lemaître)

Le lendemain, tandis que les américains se préparaient à libérer Orléans... à Coulmiers LIBÉRÉ, les enfants recevaient quelques friandises d'Yvonne Gire, l'institutrice. (Christian Guérin)

T. VILLARD
Boulangerie
Pâtisserie
34 rue du Parc - Huisseau-sur-Mauves
Tél. 02 38 80 71 88

SOLTECHNIC
2 rue de l'Industrie
Parc d'activités des Montées
45073 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 38 76 38 78
Fax : 02 38 76 38 79
contact@soltechnic.fr

CARRELAGE - PIERRE
SOL SOUPLE - MOQUETTE

M E N U I S E R I E

Croixmarie

AGENCEMENT
40 rue des frères Lumière 45801 ST JEAN DE BRAYE
Tél : 02 38 86 10 50 Fax : 02 38 86 52 17
Email : croixmarie@croixmarie.com
www.croixmarie.com

SERRURERIE

Croixalmetal

ALUMINIUM
44 rue des frères Lumière
45801 ST JEAN DE BRAYE
Tél : 02 38 86 68 53 Fax : 02 38 86 21 17
Email : croixalmetal@croixalmetal.com
www.croixalmetal.com



L'ASCE



L'ASCE Football entre le sport et la convivialité.

L'Amicale Sportive de Coulmiers - Epieds-en-Beauce recense depuis l'année dernière environ 120 licenciés.

Elle accueille, au sein de son école de football, les jeunes joueurs de 5 à 17 ans avec une autonomie jusqu'à la catégorie « moins de 11 ans ».

Une entente avec le club voisin d'Ouzouer-le-Marché a été nécessaire afin de palier le manque d'effectifs pour les catégories de « moins de 13 ans » à celle des « moins de 17 ans ». L'ensemble est encadré par une équipe d'éducateurs responsables, disponibles et pédagogues. Elle assure les entraînements en semaine ainsi que les compétitions du week-end.

Il est d'ailleurs bon de signaler que ces personnes sont méritantes et malheureusement trop rares de nos jours.

Quant aux seniors, les deux équipes évoluent respectivement en 3^{ème} et 5^{ème} divisions départementales avec également une catégorie loisirs/vétérans pratiquant leurs matchs le vendredi soir dans un climat sportif puis convivial.



Comment également ne pas parler du challenge Gabin Ferron qui aura lieu en 2015 le dimanche 21 juin et qui a permis cette année de collecter plus de 8 800 € pour les associations ADEL et CANCEN (recherche et aide aux enfants et adultes atteints d'un cancer). Nous remercions toutes les personnes y ayant participé de près comme de loin.

Enfin, l'ASCE tient à remercier chaleureusement M. Guy Bonneville pour son dévouement en tant que président, d'abord du club de Coulmiers puis de celui issu de la fusion Coulmiers - Epieds-en-Beauce en 1998. Et s'il a en effet décidé de quitter ses fonctions après plus de 30 ans de bons et loyaux services, il compte malgré cela rester au bureau de l'Amicale.

Contact : Gaël Leplâtre : Tél. 06 09 44 11 53
Ecole de Football
Rodolphe Cissé : Tél. 06 16 84 77 88

Nos Jeunes Années

Tout d'abord, une pensée pour les membres du club qui nous ont quitté pour des raisons de santé, nous ne les oublions pas et nous avons eu le plaisir, la saison passée comme cette nouvelle saison qui démarre d'accueillir de nouveaux participants.

En 2013/2014, nous avons organisé un concours de belote en novembre qui a attiré quelques joueurs, un autre a été organisé au mois de mars qui a amené un grand nombre d'adeptes aux cartes, l'après-midi fut réussie. L'année s'est terminée avec le repas de Noël « Aux Délices des Bacconais ».

Le repas de fin de saison a été cette année organisé au « *Petit Coulmiers* » malheureusement marqué par l'absence de Franck, la journée s'est malgré tout déroulée au mieux. Nous sommes heureux de l'avoir vu revenir en forme et nous comptons sur lui en décembre pour le repas de fin d'année.

La sortie de cette nouvelle saison s'est faite le 2 octobre au cabaret de Barville-en-Gâtinais, le « *Diamant Bleu* » pour un repas spectacle, les avis ont été divers quant au spectacle présenté.



A la reprise du mois de janvier, nous partagerons la traditionnelle galette des rois, puis en mars nous aurons de nouveau un concours de belote et terminerons par le repas de juin qui annoncera les vacances.

En attendant que vous veniez nous rejoindre avec vos idées nouvelles, nous vous adressons, ainsi qu'à vos familles nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le Lucky's
Hervé Cassegrain
Bar - Restaurant - Traiteur



02.38.74.62.45

Menus, Repas d'entreprise
Fêtes familiales
Mariages, Communions

06.88.23.06.61

cassegr1rv@gmail.com
7 rue de la libération, 45130 Charsonville



Comité des fêtes



Le rallye touristique du 1^{er} mai

C'est traditionnellement le jour de la fête du travail, que le Comité de Fêtes fait « travailler » les participants à l'occasion de ce rallye touristique.

Ils étaient une trentaine cette année à se creuser les méninges pour trouver villes, villages, hameaux ou lieux-dits afin de rallier dans un premier temps l'étape « casse-croûte », puis le lieu d'arrivée, où là, après avoir rendu leurs copies, les participants s'installaient autour des tables préparées par le Comité pour y pique-niquer dans une ambiance très conviviale.

Il faut dire que le très beau site de Montigny-le-Gannelon, avec son château, véritable écrin niché au milieu d'un cadre de verdure, avec le Loir à ses pieds, a pour beaucoup participé au bon déroulement de cette journée.

La Fête des Mères du 25 mai

Tradition bien ancrée dans nos villages, Coulmiers ne déroge pas à la règle et le Comité s'est fait une joie d'organiser cette fête autour du verre de l'amitié, et d'offrir à cette occasion un petit cadeau à toutes les mamans présentes.



La fête du village des 14 et 15 juin

Près de 250 personnes sont venues assister au spectacle de la revue PARIS MONTMARTRE organisé grâce à la participation financière du Conseil général, et s'y restaurer en même temps. Manèges et autos-scooters ont participé au bon déroulement de la fête, tout comme les exposants du vide-grenier.

La restauration proposée par le Petit Coulmiers a été, une fois de plus, très appréciée le dimanche. Un grand merci à tous les membres du Comité des Fêtes et également aux extérieurs pour leur précieuse participation.

Le 14 juillet... C'était mal parti !

Pour nos artificiers, la galère. Sous une pluie battante, ils ont préparé le feu d'artifice pour le soir. Et ils ont été récompensés. Ce dernier a pu être tiré sans problème, le temps étant revenu au beau.

Repas républicain, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal ont participé grandement à la réussite de cette soirée.

Quelle bonne idée que d'organiser les jeux du 14 sur le terrain d'entraînement du foot. Un heureux concours de circonstances, l'habituel terrain à côté de l'église ayant subi quelques dégâts, le Comité a décidé de s'installer sur ce fameux terrain de foot. Bien lui en a pris ! Bénéficiant des structures existantes, les jeux ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions, aussi bien au niveau des enfants (pas de route à proximité) que des spectateurs. Le tout, ne boudons pas notre plaisir, sous un soleil radieux !



La randonnée pédestre du 7 septembre

Trente ! Seulement pourrait-on dire ?

Oui, certainement. Car ce jour-là le beau temps était de la partie et le circuit tracé par les organisateurs empruntait parties boisées, et larges chemins herbeux. Merci à cette sympathique « trentaine » qui a pu apprécier, n'en doutons pas, la pause casse-croûte, les fameuses « confitures maisons » de mamy Chantal et le pot d'arrivée.



La fête d'Halloween du 31 octobre

Un climat pesant planait sur le village de Coulmiers. La nuit était tombée, mais on les entendait. Ils arrivaient par groupes en criant et en riant. On sonne. La porte s'ouvre, ils sont là, déguisés, grimés, tendant leurs mains pour quémander bonbons et autres friandises. « Voilà les enfants, ... il y en aura pour tout le monde, ... bonne soirée ». La porte se referme. Le calme est revenu, ils sont partis.

L'Arbre de Noël du 6 décembre 2014

Cette année, le Père Noël a innové en invitant ceux que les petits enfants appellent affectueusement « Papy, Mamy ». Ce premier regroupement entre plusieurs générations pour cette fête a été une réussite puisqu'une bonne vingtaine de personnes a répondu à l'invitation du Bon Papa Noël.

Tous se sont retrouvés pour assister au spectacle de magie, animé par Dom, suivi du goûter et de la distribution de friandises avec la participation du Père Noël. L'assemblée était ravie de partager un après-midi convivial et chaleureux. Bon Noël à tous.



Coulmiers'Théâtre

2014 ! Année riche pour « Coulmiers'Théâtre ! »

Une belle saison printanière, avec comme à l'accoutumée sur les planches, les trois groupes constituant la troupe.

■ Pour les jeunes, une pièce à connotation historique (un docu-fiction dirait-on à la télé !) : « *L'histoire s'emmêle* » d'Isabelle Renard... Jules Verne et Einstein, en panne quelque part sur la planète, dans un vaisseau loufoque, qui transporte tous les grands héros de l'histoire de Jeanne d'Arc au chanteur Renaud, de Napoléon à Arletty... doivent absolument réparer l'engin !

■ Pour les ados, une répétition, plus vraie que nature, d'une chorale de jeunes qui mettent à mal leur pauvre chef de chœur... une pièce truculente de Jean-Paul Alègre.

■ Pour les adultes, « *Agnès Belladone* »... une évocation émouvante de la fin de carrière d'une actrice star, aux prises avec un mari à la ville comme à la scène, comédien médiocre, avec une programmatrice rapace et une jeune comédienne montante... pièce aussi écrite par Jean-Paul Alègre.



En juin, ce fut la participation à la Grande Fertilité de Coulmiers, initiée par Les Fous de Bassan, la troupe de Beaugency. Création d'un parcours poético-agricole, dans la venelle et sur l'aire de jeux, par les ados, et montage théâtral à partir des Lettres du Pays, pour les adultes.

A l'automne, il y eut l'organisation de l'accueil de la « *Journée du comédien* » qui avait lieu à Coulmiers. Manifestation décidée par le Comité départemental de Théâtre Amateur... Les spectacles, à partir de textes choisis de Gérard Levoyer, furent appréciés par l'auteur, présent à Coulmiers, et les troupes participantes.

En novembre, les ados ont participé à leur tour à la « *Journée du jeune comédien* », à Autry-le-Châtel... Au programme : deux ateliers, improvisation et cirque, et un spectacle sur le thème de la famille.

Et maintenant... cap sur 2015... grande année s'il en est... 30 ans de théâtre à Coulmiers ! Jeunes d'aujourd'hui et jeunes... d'hier, sont bien sûr au travail et vous donnent rendez-vous, les 28 mars, 11, 12 et 18 avril 2015.



Familles Rurales



Coulmiers / Rozières-en-Beauce

L'association Familles Rurales Coulmiers / Rozières-en-Beauce organise différents ateliers : le mercredi après-midi « peinture sur porcelaine », le mercredi soir « tricot », tous deux à la mairie de Rozières-en-Beauce, et un atelier « cuisine » tous les mois à la salle des fêtes de Coulmiers. Le calendrier des ateliers est consultable sur le site de la mairie de Coulmiers ou envoyé sur demande auprès de la Présidente au 02 38 74 68 08.

En ce qui concerne le tricot, Familles Rurales a décidé cette année en partenariat avec l'association « Bébé Plume » de tricoter pour les bébés prématurés. Il existe un besoin important de tous petits tricots, vos dons de laine seront les bienvenus, et permettront de confectionner bonnets, brassières et bottons. Vous pouvez déposer vos restes de laine chez Chantal LAVOLLÉE ou à la mairie de Coulmiers.





La gymnastique volontaire

Le corps en mouvement

La gymnastique volontaire est une alliée indispensable à une bonne santé, une bonne forme physique au même titre que manger 5 fruits et légumes par jour. Elle est sans cesse en évolution et s'adapte parfaitement à toutes les tranches d'âge. Dans la société actuelle de nombreux métiers sont sédentaires et le corps ressent parfois des troubles musculo-squelettiques dus à des gestes répétitifs. Il faut donc compenser par un sport régulier bien adapté pour garder musculature, souplesse et maintien.

La saison 2013-2014 se termine avec 164 adhérents répartis sur 18 communes. Les cours ont repris le 8 septembre dernier avec cette année une nouveauté, la création d'un cours de Zumba. Les cours sont animés par 2 animatrices diplômées : Christelle pour les adultes et la Zumba, et Hélène pour les enfants et les seniors. Les cours sont toujours un moment de partage de convivialité et de détente ce qui fait qu'une bonne ambiance règne au sein de chaque cours.



Planning des cours :

Le lundi 18h30 à 19h30 Adultes Epieds
 Le mardi 9h30 à 10h30 Seniors Epieds
 Le mardi 20h30 à 21h30 Adultes Coulmiers
 Le jeudi 19h30 à 20h30 Adultes Zumba Charsonville
 Le jeudi 20h30 à 21h30 Adultes Charsonville
 Le samedi 10h00 à 11h00 Enfants Epieds

Pour tout contact :

Sylvie Dambre : Tél. 02 38 74 26 51
 ou Sylvie Tréfou : Tél. 02 38 74 23 94

La marche colmérienne



Créée en 2008, la Marche Colmérienne a progressé chaque année pour atteindre 40 adhérents en 2014.

Les sorties se font toujours au rythme d'une, le jeudi matin, et d'une autre un dimanche matin par mois.

La rando du jeudi matin a donc lieu chaque semaine, durant toute l'année, y compris les vacances scolaires. Vingt à vingt-cinq randonneurs y participent régulièrement. Et à chacun son circuit suivant sa forme, son envie, le temps qu'il fait ou le temps dont il dispose ! Car notre ami Jean-Jacques concocte toujours deux circuits l'un de 5 km et l'autre de 7/8 km. Le départ des deux circuits est commun et le groupe se sépare en cours de route.

La sortie du dimanche matin a lieu une fois par mois suivant un calendrier préétabli avec interruption en juillet/août. Le circuit proposé est soit organisé par l'association soit rattaché à une marche extérieure.

Ainsi, en 2014, les marcheurs se sont déplacés vers Ormes/La Canaudière, Beaugency, Ménestreau-en-Villette, Mardié/Pont aux Moines, Huisseau/La Touanne, Bou, Chécy et Paris Montmartre en nocturne. Sans oublier, en septembre, notre participation à la marche organisée par le Comité des fêtes de Coulmiers.

Cette saison, deux marches ont été organisées au profit d'actions humanitaires et sanitaires, l'une pour le Téléthon en décembre 2013 et l'autre pour la recherche sur le cancer en octobre (Octobre Rose). Plusieurs marcheuses ont participé, avec le concours de la Mairie, à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Et n'oublions pas également les échanges entre clubs de marche. Avec l'AOC, club de Charsonville, les échanges sont nombreux. Plusieurs marcheurs tant Colmériens que Charsonvillois adhèrent aux deux clubs. Jean-Jacques est le représentant sur Coulmiers de la section Marche Nordique de Charsonville.

Au printemps, nous avons accueilli un groupe de marcheurs de Patay. Après un circuit sur nos chemins fleuris (le colza était en pleine fleur) nous avons partagé ensemble le verre de l'amitié.

Et toute bonne société doit savoir se réunir pour partager quelques moments festifs. La galette en janvier, dégustée cette année dans la salle du Petit Coulmiers, une grillade-partie en juin réunissant (après l'effort) les marcheurs autour d'un barbecue. Et sans compter l'obligatoire mais néanmoins festive Assemblée Générale qui en novembre réunit tout le monde autour d'un apéritif dinatoire.

Pour tous ceux qui souhaitent se joindre à nous, tant pour marcher que pour passer d'agréables moments, rien de plus simple : vous venez un jeudi matin à 9h30 sur le parking de la salle des fêtes. Le coût : une cotisation annuelle de 10 €...



ENROPLUS

Fabrication et mise en œuvre d'enrobés à chaud
Enrobés Coulés à Froid – ECF – « ROBERGRIP »
Pontage de Fissures
Les Friches – Route d'Ouzouer le Marché
45130 LE BARDON
Tél. 02.38.46.50.04 – fax 02.38.46.54.33

HABERT



CAISSONS HAVÉS - BÉTON IMMERGÉ
POSTE DE POMPAGE D'EAUX USÉES
INSTALLATIONS HYDRAULIQUES
ÉLECTRO-POMPES

2 bis, rue des Hironnelles - BP 10
41140 NOYERS-SUR-CHER
Tél. 02 54 75 01 79 - Fax. 02 54 75 12 45
E-mail : entreprisehabert@wanadoo.fr

PHILIPPE BAUNÉ

VINS - VINS FINS - ALCOOLS - BIÈRES
BOISSONS GAZEUSES ET MINÉRALES

LIVRAISON A DOMICILE

DÉPÔT VENTE



12, Place Saint-Privat - 45130 ÉPIEDS-EN-BEAUCE- Fax 02 38 74 66 70
Tél. 02 38 74 20 05
baune.boissons@orange.fr

PENSION DES BASSES FONTAINES

CHIENS ET CHATS ouverte toute l'année

Située en pleine campagne dans un parc boisé de 7500 m2

- Education canine
- Vente d'alimentation
- Boxes individuels chauffés



Téléphone : 02.38.74.29.48

lesbassesfontaines@orange.fr - Route départementale 2157 45130 COULMIERS



SARL DA-SILVA RAVALEMENT

Enduit Monocouche
Restauration de façades
Enduit Traditionnel à la Chaux

4 allée de la Marchandière - ZA de la Salle
BP n°3 - 45370 CLÉRY SAINT-ANDRÉ
Tél. 02 38 45 47 04 - Fax 02 38 45 79 72
E-mail : dasilva-ravalement@wanadoo.fr



PLATRIER

PLAQUISTE

SICOGYPSE

Christophe SICOT

Tél : 02 54 82 52 66
Port : 06 50 82 99 53
Fax : 02 54 80 45 77

Site Internet : <http://www.sicogypse.fr>

6 Route de Meung
BIZY
41240 Ouzouer-Le-Marché

E-mail : christophe.sicot@sicogypse.fr

LEBOEUF MOTOCULTURE

Vente Entretien Réparation
Matériel Parc et jardins

41 C Avenue de Chanzy
41 240 OUZOUEUR LE MARCHÉ
leboeufmotoculture@orange.fr

02 54 82 51 04

<https://www.facebook.com/pages/LEBOEUF-MOTOCULTURE/132862893467882>

Alimentation
Presse - Bar

Le Petit Coulmiers



Fabrication de Pizzas et Tartines

à emporter ou déguster sur place

Jeu. vendredi et samedi de 18 h 00 à 21 h 00

Commande sur place ou par téléphone au 02.38.74.13.80



Miellerie

Elise et Denis PIOGER

234 rue d'Orléans

45130 Coulmiers

e.mail : piobzz45@aol.com

blog : <http://apiiogier.centerblog.net>

SARL TERRA-LUB

PIERRICK BONIN
06 21 88 21 28

La Pionnerie 1681, rue de Patay
45130 Huisseau sur Mauves
Tél. : 02 38 80 77 46 - Fax : 02 38 80 75 37

* Assainissement * Fosses toutes eaux
* Création cour et chemin * Démolition * Création de fossés
* Livraison de matériaux
* Huiles, graisses et matériels de graissage

Intermarché SUPER

2 bis, voie Romaine, Fosse Louache - 41240 OUZOUEUR LE MARCHÉ



Tél. 02 54 82 49 20

S.A.S DANISANTHIE

Photocopieur - Photo d'identité - Développement numérique
Station de lavage haute pression - Laverie automatique - Point Clé

CHAUFFAGE



PLOMBERIE

SANITAIRE

DEPANNAGE



S.C.P.S.RIGAUD Olivier

31, Rue du Magasin
45130 EPIEDS EN BEAUCE

Tél et Fax
02 38 74 27 33

Gauchard Peinture

Décoration - Rénovation - Papier Peint

Revêtements sols et murs • Vente Papier Peint

Ravalement de façades • Vitrieres • Double vitrage

26, rue du 11 Novembre - 45130 Charsonville
9, rue du Moulin - 45140 Ingré

Tél./Fax 02 38 74 23 42 - Port. 06 81 72 69 05

ELECTRICITE GENERALE DEPANNAGE

Régis LAIGNEAU

109, Rue de la Vallée 45130 COULMIERS

Tél. 02.38.74.14.07